



**Rapport annuel du Conseil d'établissement
2015-2016**

École Les Sources

**Août 2016
Adopté à la rencontre du 29 août 2016**

J'ai le plaisir de vous présenter le quatorzième rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Les Sources qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année 2015-2016. Ce rapport est requis en vertu de l'article 83 de la Loi sur l'instruction publique.

1. Composition du Conseil d'établissement (CE)

Le Conseil se compose de onze membres dont cinq parents, deux représentants du personnel enseignant, un représentant des professionnels, deux représentants du personnel de soutien dont au moins un des Services de garde et un membre de la communauté (non-votant). La directrice de l'école, Madame Véronique Lessard, participe activement aux réunions, mais n'a pas le droit de vote.

Les parents:

Monsieur Christian Maher (2ème année du mandat), président du Conseil d'établissement et substitut au comité de parents;
Madame Lisa Lajoie (2ème année du mandat), vice-présidente;
Madame Catherine Marier (2ème année du mandat), délégué au Comité de parents de la Commission;
Madame Isabelle St-Pierre (1ère année du mandat);
Monsieur Simon Viviers (1ère année du mandat)

Les membres du personnel de l'école:

Madame Catherine Garon, représentante du personnel enseignant
Madame France Beauséjour, représentante du personnel enseignant
Madame Marie-France Potvin, représentante du personnel professionnel
Madame Sonia Falardeau, représentante du personnel de soutien
Madame Colette Fournier, représentante du personnel du service de garde

Un membre de la communauté: Madame Ghislaine Lévesque

2. Calendrier des réunions

Les membres du Conseil d'établissement se sont réunis à onze reprises au cours de l'année 2015-2016 en incluant la rencontre du mois d'août 2016. Ces rencontres, qui sont ouvertes au public, se sont tenues aux dates suivantes : 28 septembre 2015, 19 octobre 2015, 9 novembre 2015, 14 décembre 2015, 18 janvier 2016, 15 février 2016, 14 mars 2016, 11 avril 2016, 16 mai 2016, le 13 juin 2016 et le 29 août 2016.

3. Budget du Conseil d'établissement

Le budget du Conseil vise essentiellement la réalisation de son mandat. À cette fin, il comprend notamment les frais de formation, les frais d'aide à la préparation des procès-verbaux, des frais pour la consultation des parents aux quatre ans et certains frais de repas

et de gardiennage. Les états financiers sont présentés en annexe. Le solde final, incluant les surplus des années antérieures s'élève à 1 610,25 \$.

4. Grands dossiers

Voici les principaux dossiers que les membres du Conseil d'établissement ont traités durant l'année :

a. Plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative 2016-2019

Suite à l'approbation du projet éducatif 2015-2020, le plan de réussite a été mis à jour. Ce nouveau document intègre les modifications apportées au projet éducatif.

b. Les frais chargés aux parents

Le suivi des montants payés pour un élève pour les sorties spéciales tout au long du primaire est réalisé par la direction et soumis au CE qui assure le respect de ces balises. De plus, le CE a préparé un document qui permet de suivre le respect des coûts maximum fixés pour les activités éducatives et le matériel didactique.

Depuis 2009, un montant maximal de 85 \$ était autorisé pour le matériel didactique, tels les cahiers d'exercices et la reprographie. Une augmentation de 5 \$ a été autorisée pour l'année 2016-2017 en raison de l'indexation des prix des différents cahiers et autres documents didactiques. En principe, ce nouveau seuil de 90 \$ prévaudra pour les années à venir. Un montant de 130 \$ a été autorisé pour la sixième année en raison du programme particulier d'anglais intensif. Il était de 120 \$ en 2015-2016.

c. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

Le plan de lutte mis à jour a été approuvé par le CE et diffusé auprès des parents de l'école.

d. Anglais intensif en 6^{ème} année

Ce programme particulier en était à sa quatrième année. Un suivi a été effectué principalement au niveau du modèle 5 mois 5 mois qui demeurera en vigueur pour l'année 2016-2017.

e. Sécurité aux abords de l'école

La sécurité aux abords de l'école est demeurée une priorité pour le Conseil d'établissement au cours de l'année 2015-2016. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Rappel des zones de débarquement des élèves, particulièrement le matin;
- Présence policière accrue
- Journée de sensibilisation tenue en partenariat avec le Conseil de Quartier;
- Déploiement de 2 parcours de Trotibus

- Présentation d'un court vidéo aux parents lors des rencontres de début d'année sur la sécurité aux abords de l'école.

La plupart des actions énumérées seront poursuivies en 2016-2017.

Par ailleurs, le Conseil d'établissement, en partenariat avec l'organisme Vivre en ville, s'est doté d'un Plan de déplacement préparé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*. Ce plan de déplacement s'articule autour de 3 axes principaux, soit la santé des enfants, les saines habitudes de vie et la sécurité aux abords de l'école. Ce plan a permis d'identifier des mesures correctives afin de promouvoir l'accès à l'école à pied ou en vélo. Ces mesures seront réalisées sur plusieurs années, mais ce document demeurera la ligne directrice des interventions.

f. Page Facebook

Le Conseil d'établissement a créé une page Facebook afin de présenter les activités de l'école. Le déploiement officiel de la page s'est fait au printemps 2016. Les modalités de fonctionnement seront définies avec l'usage.

g. Critères de sélection de la direction

Le Conseil a préparé, à la demande de la Commission scolaire et conformément à la Loi, des critères de sélection de la direction de l'école.

5. Dossiers courants

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Conseil adopte ou approuve différents dossiers qui touchent les activités de l'école. Les principaux dossiers traités se résument comme suit :

- le code de vie,
- le budget de l'école,
- la reddition de compte,
- les activités du Service de garde, en particulier le renouvellement du contrat pour le service de traiteur,
- les sorties de fin d'année. Ces activités doivent varier à l'intérieur du cycle primaire,
- les activités éducatives pour l'ensemble de l'école et pour chaque classe (visites, échecs, journée de fin d'année, ...),
- l'approbation de l'utilisation des locaux durant la période estivale,
- plusieurs dossiers de consultation de la Commission Scolaire des Découvreurs
- Grille-matières
- Matériel scolaire.

6. Comité de parents de la Commission Scolaire des Découvreurs (CSDD)

En plus des réunions du CE, Madame Catherine Marier a participé aux rencontres du Comité de parents de la commission scolaire. Le comité de parents prévoyait neuf rencontres durant l'année 2015-2016. Un résumé des sujets discutés au comité de parents a été fait par la déléguée au CE.

7. Comités internes

Le Conseil d'établissement doit souligner l'apport et la contribution des différents bénévoles dans les comités, la bibliothèque et de façon plus générale dans la vie de l'école. Leur participation est essentielle à la réussite des comités et des activités, et nous profitons de l'occasion pour les remercier au nom de tous les enfants qui en bénéficient pleinement.

8. Composition de l'équipe «parents» au sein du CE

Il y aura trois postes vacants pour septembre 2016. madame Lisa Lajoie, madame Catherine Marier et monsieur Christian Maher ont terminé leur mandat de deux ans.

Conclusion

Le conseil d'établissement a connu une année bien remplie. De nombreuses réunions du conseil ont été nécessaires pour traiter adéquatement tous les sujets. Il est important de souligner l'engagement soutenu et l'intérêt de chaque membre du Conseil et du personnel de l'école pour le bien-être des jeunes ainsi que pour le meilleur intérêt de l'école et de sa communauté. Le Conseil reconnaît également le soutien constant de la direction de l'école et de la Commission scolaire. Espérons que l'excellent climat de travail qui règne dans les réunions contribuera positivement à faire face aux défis qui nous attendent.

Christian Maher, Président sortant du Conseil d'établissement 2015-2016